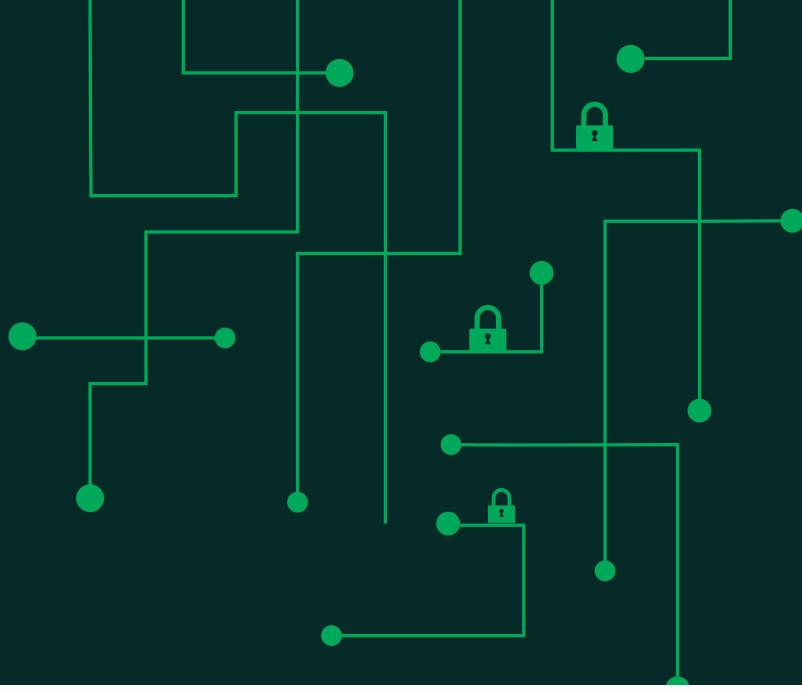


KYC : comment faire d'une obligation une opportunité business ?





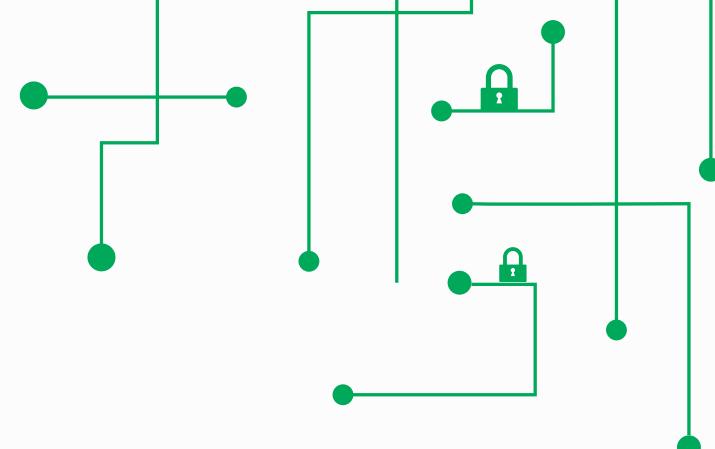
1. Introduction

2. Pourquoi s'intéresser au KYC ?

3. Pourquoi le KYC représente une

opportunité pour votre business?

4. Pourquoi faire confiance à be ys ?



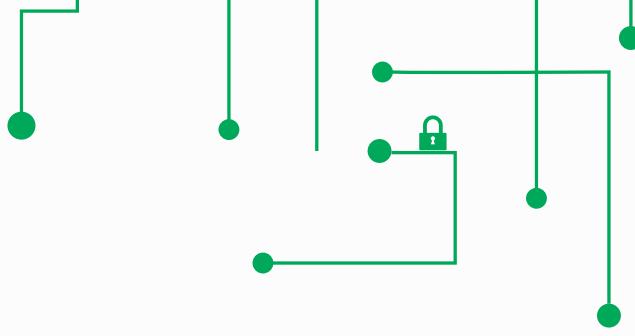
Introduction

Ce guide n'est sans doute pas tombé dans vos mains par hasard. Si vous entamez sa lecture, c'est qu'*a priori* l'acronyme KYC ne vous est pas tout à fait étranger. Une observation qui elle non plus ne doit rien au hasard tant **le processus Know Your Customer (KYC) a investi, ces dernières années, de plus en plus de secteurs d'activité.**

La raison d'un tel succès ? Une efficacité sans pareille ! Pour les entreprises comme pour les organisations, **un processus de vérification d'identité bien déployé** constitue, en effet, **un rempart solide contre la fraude et l'usurpation d'identité**. Mais la liste des avantages offerts aux entreprises, à leurs utilisateurs et à leurs business ne s'arrête pas là.

Ce guide a été conçu précisément pour vous démontrer que le KYC n'est pas seulement un *buzzword* de plus à ajouter à votre vocabulaire mais une **véritable opportunité pour votre business**. À condition, toutefois, d'identifier les conditions d'un KYC réussi, d'éviter les faux-pas, d'en finir avec les idées reçues et de choisir les bons partenaires.

Suivez le guide !



Pourquoi s'intéresser au KYC ?

Les enjeux de la vérification d'identité

1. Être en conformité avec la réglementation

Initialement né au sein du secteur financier pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le cadre de la directive européenne LCB-FT, le KYC concerne désormais tous les secteurs d'activité.

Son objectif ? Définir des mesures réglementaires pour **obliger les acteurs du secteur financier à contrôler l'identité de leurs clients et la traçabilité de leurs transactions** et, ce faisant, éviter qu'ils soient impliqués dans des actions de blanchiment d'argent ou de financement illégal du terrorisme. La première raison, et sans doute la plus importante, qui pousse de nombreuses organisations à réfléchir à la meilleure manière d'intégrer un processus de connaissance de leurs clients est donc de **se mettre en conformité avec la réglementation**.



En 2022, la Commission européenne a proposé de réviser le règlement eIDAS qui régissait depuis 2014 l'identification électronique et les services de confiance dans l'Union Européenne.

L'enjeu de cette révision ? **Renforcer la sécurité et la résilience des systèmes d'identification numérique européens**, faciliter l'utilisation de l'identité numérique dans de nouveaux domaines et améliorer la coopération entre les États membres.



Sébastien Passelergue, Directeur Conformité et Certification chez be ys, voit eIDAS 2 comme "un facilitateur de KYC dans la mesure où il permet aux organisations et aux entreprises de déléguer la vérification de l'identité à des prestataires de confiance via l'utilisation d'une identité numérique. Celle-ci peut prendre la forme d'un moyen d'identification électronique (MIE), d'un portefeuille d'identité (EUIDW) ou d'une attestation électronique d'attribut. En ce sens, eIDAS2 est un véritable accélérateur de KYC."

Concrètement, eIDAS 2.0 va :

- **créer un portefeuille d'identité numérique** pour tous les résidents de l'Union européenne (*European Digital Identity Wallet*) et donc **un espace unique où seront regroupées les données liées à l'identité numérique** de chaque personne ;
- **permettre** aux citoyens européens **d'accéder à des services publics et privés dans toute l'UE grâce à une identité numérique unique** ;
- **confirmer l'importance du KYC** pour garantir que les identités électroniques émises conformément à eIDAS sont authentiques et vérifiables ;

- renforcer les exigences de sécurité pour les acteurs de la confiance numérique ;
- améliorer encore davantage la sécurité des échanges électroniques.

Pour les entreprises, la création du portefeuille d'identité numérique est le gage de nouvelles opportunités et d'une expérience consommateur simplifiée. Les consommateurs pourront partager les informations nécessaires plus rapidement et de manière plus sécurisée. Un gain de temps et d'argent pour des entreprises, qui participera à **simplifier et sécuriser leurs échanges et donc à renforcer la confiance de leurs clients.**



2. Vérifier l'âge de ses utilisateurs

Vous ne travaillez ni dans une banque ni dans le secteur de l'assurance ?

Vous pensez donc ne pas être concerné par ces dispositions réglementaires.

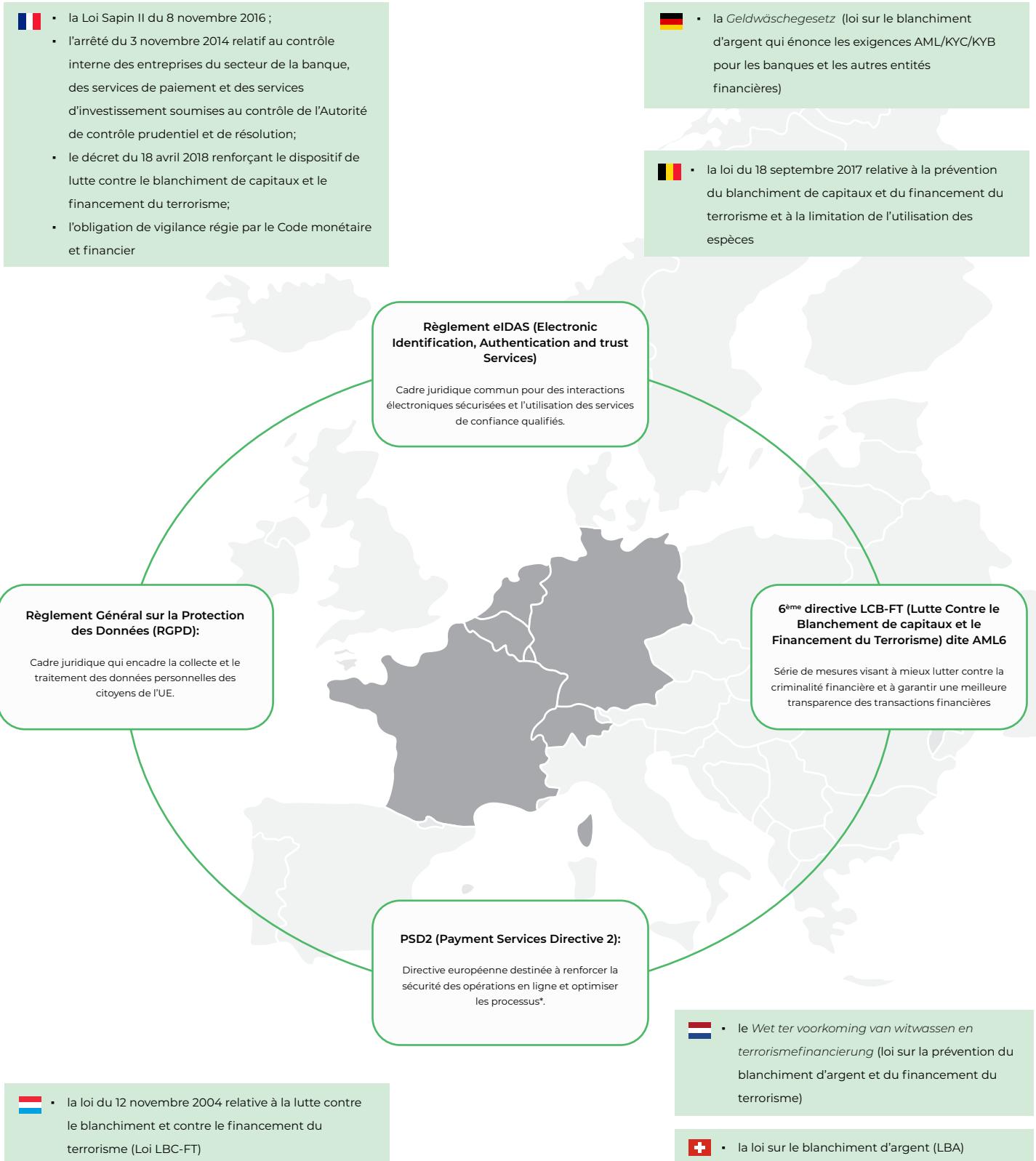
Le KYC intègre bien d'autres champs d'applications notamment pour contrôler la diffusion de vos services à la bonne cible.

Un processus **KYC fiable**, vous l'aurez compris, doit permettre d'authentifier et de valider tout document justifiant l'identité d'une personne. Le but ? S'assurer que cette dernière est bien celle qu'elle prétend être et parfois aussi garantir qu'elle a bien l'âge qu'elle prétend avoir.

Ce qui peut s'avérer essentiel si votre activité requiert, comme les paris sportifs ou les jeux en ligne, que vos utilisateurs soient majeurs ou si vous envisagez de proposer une offre ciblée sur un profil de clients particulier.



KYC : Mapping de la législation européenne



* Trois projets de textes visent à réformer actuellement le marché européen des paiements en ligne autour de deux objectifs : une révision de la directive sur les services de paiement (PSD 3 et le Règlement sur les services de paiement) et la mise en place d'un cadre législatif pour permettre l'accès aux données financières (FIDA).

En plus de ces législations nationales, doivent être mentionnés :

Les référentiels nationaux d'exigences destinés aux Prestataires de Vérification d'Identité à Distance :

- PVID en France ;
- VDG (*Vertrauensdienstegesetz*) en Allemagne.

Les obligations légales tirées du Code monétaire et financier (CMF).

Les listes noires et grises du GAFI ; les listes des personnes politiquement exposées.

Les *guidelines* de l'ACPR qui forment le socle du KYC et ont notamment fait émaner le principe du "*Complain or Explain*".

Les recommandations de l'Autorité des marchés financiers (AMF) notamment pour les sociétés de gestion de portefeuille, les entreprises d'investissement ou les conseillers en investissements financiers.

Les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) reconnues comme les normes internationales en matière en lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les recommandations de la FSMA qui exerce le contrôle du secteur financier belge depuis le 1er avril 2011 aux côtés de la Banque nationale de Belgique.



La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) fournit quant à elle des directives claires pour contrôler les professionnels et les produits du secteur financier luxembourgeois.

Les recommandations de TRACFIN, la cellule de renseignement français chargée de la lutte contre les fraudes et le financement du terrorisme.

La France renforce son dispositif réglementaire avec un nouveau projet de loi qui vise à sécuriser et réguler l'espace numérique notamment en matière de lutter contre la cybercriminalité, le cyberharcèlement et la diffusion de contenus illicites.

Ce projet de loi devrait être définitivement adopté d'ici la fin de l'année 2023. Au-delà des mesures définies dans ce projet de loi, il mentionne également les sanctions qui peuvent aller jusqu'à 2 millions d'euros en cas de non-respect des obligations de KYC.

Quels sont les impacts en termes de KYC pour les services numériques ?

- Renforcer la collecte des informations sur les utilisateurs en allant du nom et prénom et en complétant par l'adresse, la date de naissance et le numéro de téléphone.
- S'appuyer sur des moyens plus sûrs pour vérifier l'identité avec notamment la présentation d'une pièce d'identité officielle ou d'un selfie avec la pièce d'identité.
- Consolider les contrôles internes pour prévenir les cas de non-respect des obligations de KYC.

Les réseaux sociaux devront aller au-delà du déclaratif en vérifiant réellement l'identité des utilisateurs. Tout comme comme les services de streaming vidéo qui devront eux aussi vérifier l'âge des utilisateurs avant de leur permettre d'accéder à certains contenus.



3. Créer une relation de confiance avec ses utilisateurs

Le processus KYC concerne donc plus de secteurs que vous ne l'auriez imaginé. Et, en y réfléchissant bien, dans un monde aussi complexe et volatil que le nôtre, cela n'est pas vraiment surprenant.

Confrontés à l'incertitude du contexte économique et à la multiplication de technologies pour le moins ambiguës, les individus se montrent de plus en plus méfiants. Et les entreprises n'ont d'autre choix que de **redoubler d'ingéniosité pour gagner la confiance de leurs clients.** Dans pareil contexte, **le KYC se présente comme un allié précieux pour sécuriser les échanges,** que ceux-ci concernent des relations BtoC, BtoB ou entre particuliers.

4. Lutter contre la fraude et l'usurcation d'identité

D'après **le Fonds Monétaire International (FMI), le volume du blanchiment des capitaux dans le monde se situerait entre 2 et 5% du Produit Intérieur Brut (PIB)**, soit environ **233 milliards d'euros**. Ce qui représente deux fois le budget de la France... On comprend dès lors que la lutte contre ces fraudes pèse lourd dans la stratégie des entreprises.

L'association professionnelle du secteur britannique des services bancaires et financiers, UK Finance, a quant à elle estimé que **les fraudeurs auraient réussi à détourner dans la seule première moitié de 2022 plus de 700 millions d'euros.** Du côté du vol d'identité, les chiffres ne sont pas plus rassurants: **les fraudes à l'identité synthétique**, qui consistent à assembler des données d'identité authentiques pour en créer une nouvelle ou à utiliser l'identité d'enfants, de personnes âgées ou décédées, **auraient coûté 20 milliards de dollars ! Vérifier l'identité des personnes permet de prévenir toute tentative d'usurcation** que ce soit au travers d'un vol de documents ou de celui de données. **Le KYC est donc un processus gagnant-gagnant : pour vous comme pour vos clients.**

5. Bénéficier d'une large palette de services

Pour les utilisateurs, un processus KYC, notamment unifié via un wallet, va permettre de simplifier en toute conformité l'accès à différents types de services. En effet, une fois l'identification et l'authentification assurées, il en sera fini des échanges de pièces et documents justificatifs.

Le KYC sera réalisé une fois, pour une durée déterminée, afin de permettre à chaque utilisateur de souscrire rapidement : un abonnement téléphonie, une assurance santé, ou encore contracter un prêt bancaire ou s'adonner à des paris en ligne. La liste n'est pas exhaustive tant les usages nécessitant une validation de notre identité sont nombreux.

La souscription à des services est certes l'une des premières actions engagées par un processus de KYC. Mais, c'est aussi la possibilité de signer en parfaite légalité tous types de documents comme des actes immobiliers mais aussi de recevoir et d'adresser des lettres recommandées électroniques. Ces dernières nécessitent elles aussi de valider l'identité de chaque utilisateur.



Quels sont les risques encourus ?

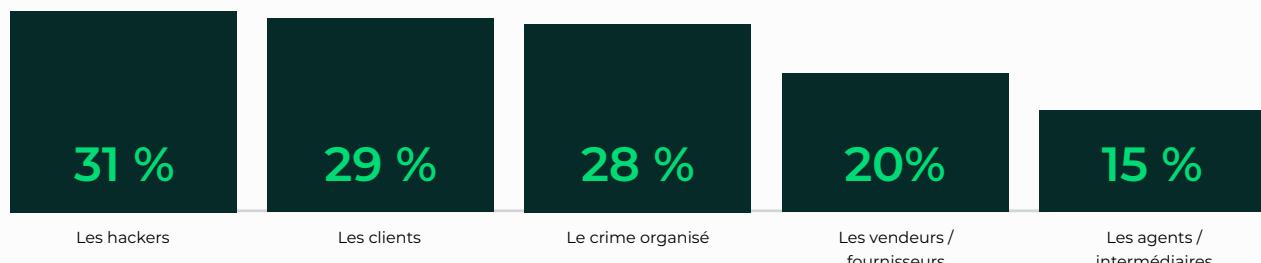
Se faire sanctionner	Dans les domaines de la banque, de l'assurance, des mutuelles ou des fintechs, le régulateur se montre intraitable à l'égard de ceux et celles qui voudraient se soustraire à leurs obligations. Rien qu'en 2022, la commission des sanctions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) a infligé plus de 14 millions d'euros d'amendes à des institutions financières pour manquement à leurs obligations réglementaires. Parmi les 39 griefs retenus, plus d'un tiers concernait le processus KYC. Les amendes peuvent atteindre des montants importants. Un grand acteur de l'assurance peut en témoigner. En effet, il s'est vu infliger 3,5 millions d'euros de sanction pour des carences relevées en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Perdre la confiance des clients	Les contrôles et les exigences réglementaires peuvent vous paraître onéreux. Ils vous coûteront toujours moins cher que le départ de clients. La conformité établit votre crédibilité et, dans le cadre de marchés de plus en plus concurrentiels, c'est un constat à ne surtout pas prendre à la légère... au risque sinon de laisser la porte grande ouverte à vos concurrents.

Fraude à l'identité numérique

Un business ouvert 24/24 7/7 qui rapporte gros...



Top 5 des groupes qui font des tentatives de fraude



... mais qui ne fait pas que des heureux

46 % des entreprises ont déclaré avoir été victimes de fraude, de corruption ou d'autres délits économiques dans les 24 derniers mois

Des grandes entreprises plus menacées que jamais:

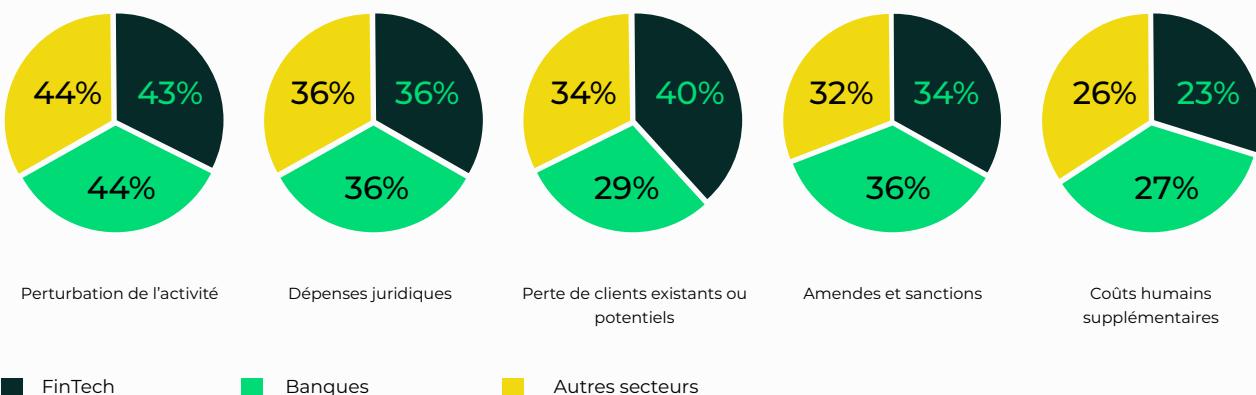
- 52 % des entreprises ayant un CA annuel de 10 milliards de dollars ou plus
- contre 38 % des entreprises ayant un CA annuel inférieur à 100 millions de dollars

... qui coûte cher

Pour 1 entreprise victime sur 3, le préjudice subi était supérieur à 10 000 euros :

- 50 millions de dollars ou plus pour 18 % des entreprises ayant un CA annuel de 10 milliards de dollars ou plus
- 1 million de dollars ou plus pour 22 % des entreprises ayant un CA annuel inférieur à 100 millions de dollars

... et engendre des frais annexes non négligeables selon les secteurs

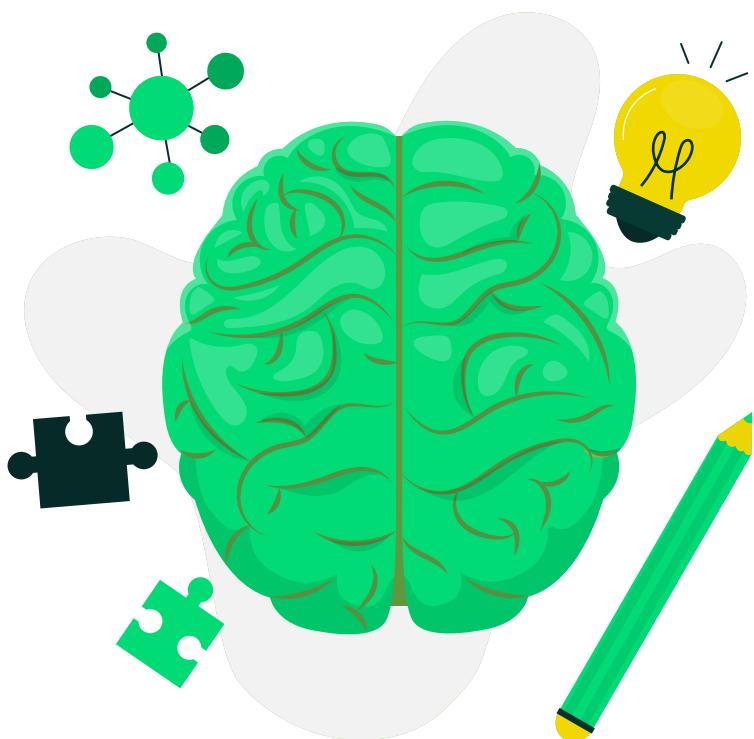


La conformité établit votre crédibilité et, dans le cadre de marchés de plus en plus concurrentiels, c'est un constat à ne surtout pas prendre à la légère... au risque sinon de laisser la porte grande ouverte à vos concurrents.



Noémie Boris, juriste conformité chez
be ys, encourage les entreprises

"Le KYC est un enjeu majeur pour les entreprises qui souhaitent fidéliser leurs clients et réduire leurs coûts. En effet, une solution ergonomique de KYC permet aux utilisateurs de compléter leur parcours plus rapidement en assurant une plus grande fiabilité des données collectées."

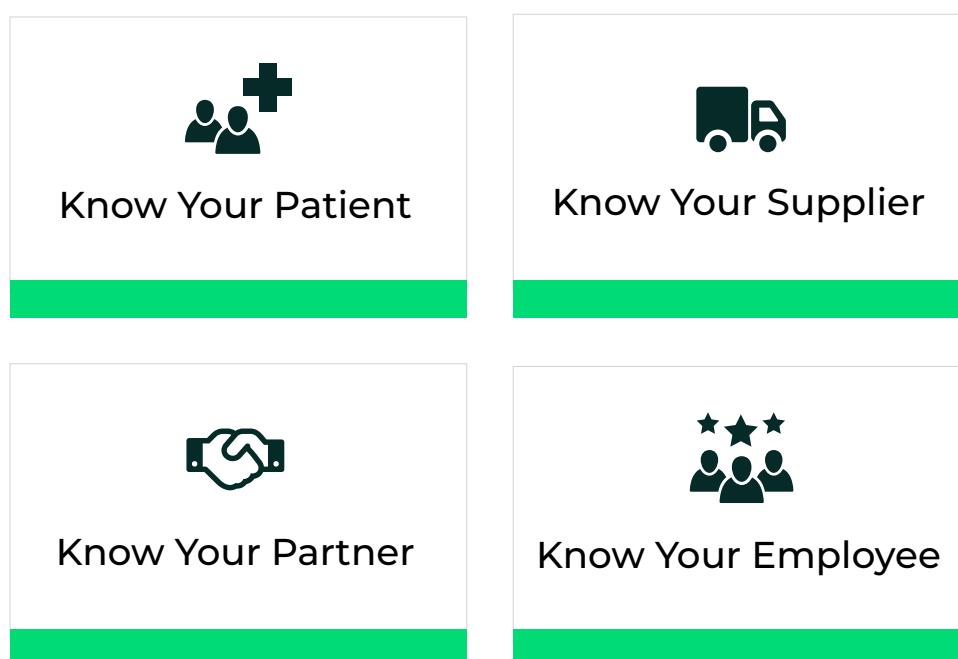


Qui est concerné par le KYC ?

Perdre des parts de marché concerne tout le monde, mais tous les secteurs et les entreprises n'aborderont pas le KYC avec les mêmes cas d'usage et les mêmes applications business en tête. Tous les secteurs d'activité sont concernés par le KYC.



Une diversité d'applications qui ont favorisé la déclinaison du KYC pour répondre au mieux aux enjeux des différents secteurs d'activité.





Pourquoi le KYC représente une opportunité pour votre business ?

En finir avec les idées reçues

1. Plus de clics ≠ meilleure expérience client

Ajouter une étape de vérification d'identité peut avoir un effet de ralentissement sur l'*onboarding* de nouveaux clients ou utilisateurs. C'est vrai mais il n'en demeure pas moins que cette étape reste essentielle. Notre conseil ? Ne pas réduire le nombre de clics mais expliquer à vos utilisateurs pourquoi vous vérifiez leur identité et les accompagner à franchir cette étape avec succès. Leur expérience n'en sera qu'améliorée !

2. Frictions ≠ mauvaise expérience

Il arrive même que les utilisateurs préfèrent les parcours avec quelques frictions à d'autres trop rapides et fluides pour être honnêtes. Vous en doutez ? Interrogez des UX designers : ils seront nombreux à avouer avoir déjà ajouté plus de frictions dans un parcours client.

Prenons l'exemple d'un outil de scan visuel qui fonctionnerait si bien que les utilisateurs en viendraient à douter de sa fiabilité. Pour qu'ils ne renoncent pas à souscrire au service proposé, ne pensez-vous pas que les designers envisageraient d'ajouter un temps d'attente artificiel pour éviter au doute de s'installer ?

Comme quoi, **les frictions ne sont pas qu'énervantes, elles peuvent se révéler rassurantes**. Tout l'enjeu est de trouver le juste équilibre.

3. Identité numérique ≠ futur lointain

Autre idée reçue ? L'identité numérique ne serait pas pour demain ni même pour après-demain. Les entreprises pensent donc avoir du temps avant de devoir réellement prendre le problème à bras le corps.

En réalité, le temps presse. L'entrée en vigueur du règlement eIDAS 2.0 approche. L'ensemble des États membres de l'Union Européenne vont devoir **offrir à leurs citoyens la possibilité d'avoir un portefeuille numérique regroupant tous leurs documents d'identité, le EU Digital Identity Wallet (EUDIW)**. Aussi se pourrait-il bien qu'en matière d'authentification et d'identification, **l'identité numérique devienne la norme dans les prochaines années**. Autant donc ne pas rater le train en marche en intégrant un processus KYC dès maintenant.

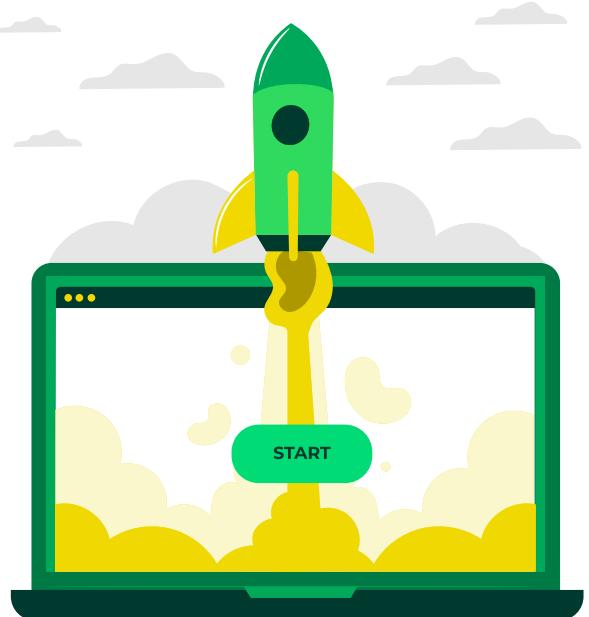
4. Plus de réglementation ≠ moins de croissance

La réglementation n'est pas un frein ou un obstacle pour votre business, bien au contraire. Elle participe à fixer un cadre et des règles du jeu, pour protéger vos clients et votre business.

Trouver la clé du succès

1. Améliorer les parcours clients

Un processus KYC participera d'autant plus à votre succès qu'il sera, comme nous le proposons avec nos solutions, parfaitement intégré dans vos parcours clients et contribuera à les simplifier.



À l'inverse, des processus obsolètes peuvent signifier devoir attendre des jours voire des semaines entières pour voir son identité enfin authentifiée. Ce qui peut décourager certains clients et les conduire à abandonner leur désir de souscrire à tel ou tel autre service. **Des processus de vérification de l'identité poussiéreux auront donc un impact négatif sur votre croissance.** Ils pourraient également **remettre en cause votre expansion à de nouveaux marchés ou la tranquillité d'esprit de vos équipes en cas d'accroissement de votre activité !**

2. Augmenter l'efficacité opérationnelle

Ajoutez à ces processus de vérification datés, des clients situés sur des plages horaires différentes, des fournisseurs basés aux quatre coins du monde, un *turn-over* interne important, et vous obtiendrez **un cocktail explosif pour perdre en efficacité opérationnelle.**

D'où toute l'importance de s'en remettre à une vérification automatisée. Elle seule permet de **réduire le nombre d'erreurs et les frictions pour les clients sans augmenter la taille des équipes ou leur durée de travail.**

3. Accélérer sa transformation digitale en toute sécurité

Si elles sont efficaces, performantes et sécurisées, ces solutions, nous l'entendons, ne sont pas gratuites. Mais **les développer en interne vous coûtera, sinon plus cher, du moins ne vous permettra pas de faire des économies.**

D'autant que de telles solutions nécessitent d'être certifiées, ce qui prend du temps et représente donc un coût additionnel.

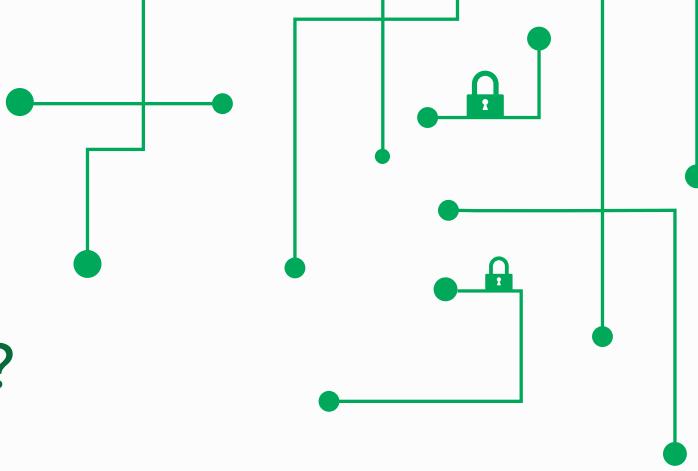
Pourquoi, dès lors, ne pas **considérer votre solution KYC comme un investissement pour accélérer votre transformation digitale** ? Mieux : pourquoi ne pas **en faire un critère de différenciation vis-à-vis de vos concurrents** ? Les utilisateurs regardent avec intérêt les acteurs capables d'innover pour répondre aux obligations légales comme à leurs attentes.



4. Se positionner en acteur de confiance

Sur un marché concurrentiel en perpétuel mouvement et face à des attentes en constante évolution, **les occasions sont rares pour renforcer la confiance des clients et ajouter de la valeur à son service.**

Un processus KYC fluide et instantané peut, en revanche, les multiplier en optimisant le processus d'*onboarding*, en vous faisant gagner de nouveaux clients tout en sécurisant les échanges ce qui aux yeux de vos clients vous identifiera, de fait, parmi les acteurs à qui faire confiance.



Pourquoi faire confiance à be ys ?

4 raisons de résister à la tentation de créer son propre système de vérification

1. Des coûts de développement et de maintenance inutiles

Mais avant de vous convaincre de faire confiance à be ys pour vous accompagner dans la mise en place de votre KYC, il nous semble important d'insister sur les raisons qui, selon nous, devraient **vous inciter à la réflexion avant de vous lancer dans la création de votre propre système de vérification.**

La première d'entre elles est financière. S'engager dans pareil projet nécessite des ressources humaines et financières dont toutes les entreprises ne disposent pas. Et même si cela n'est pas votre cas, pensez aux phases de développement, d'intégration et de migration qui, à moyen terme, peuvent avoir des conséquences pour le moins dommageables sur l'expérience de vos clients.

2. Une reconnaissance faciale insuffisante

D'un point de vue technique, **les solutions en interne se contentent trop souvent de recourir à la reconnaissance faciale.** Et on le comprend aisément : aller au-delà de cette solution coûtera encore plus cher.

Le problème ? **La reconnaissance faciale n'est pas suffisamment précise et peut être facilement déjouée** par des fraudeurs férus de nouvelles technologies ou d'intelligence artificielle. Par ailleurs, la reconnaissance faciale **ne permet pas toujours une détection en temps réel**. Quant aux transactions à haut risque ou aux informations sensibles, elles ne sauraient s'en contenter.

3. Des manipulations manuelles en plus (et inutiles)

Loin de nous l'idée de mettre en doute la capacité de vos équipes à développer une solution de vérification d'identité en interne. Mais, ce sera **autant d'énergie qu'elles ne pourront pas consacrer au développement de votre activité**. Développer une solution de vérification d'identité ne s'improvise pas, surtout, **un processus inadapté ne pardonne pas !**

En effet, à cause de lui, **vous pourriez voir se multiplier les transactions et les identités suspectes et donc être contraint de multiplier à votre tour les manipulations manuelles**. Avec pour conséquence ? Une augmentation des temps d'attente pour obtenir la vérification d'une identité.

4. Des clients insatisfaits

Un processus d'onboarding doit être fluide. La patience des clients est en effet limitée. 60 secondes suffisent pour les décourager et les conduire à abandonner en cours de route un processus de souscription.



4 traits caractéristiques d'un processus e-KYC idéal

1 - Une interface d'identification facile d'accès

Face aux enjeux qui sont les vôtres, vous en remettre à un expert métier reconnu tiers de confiance sera sans doute la meilleure option. Mais, vous vous demandez peut-être encore, et à juste titre, à quoi ressemble alors une solution KYC idéal ?

Le premier critère qui doit aiguiller votre quête du candidat idéal c'est l'accessibilité de l'interface d'identification. Pour un potentiel client, celle-ci représente, en effet, le premier contact avec votre entreprise. C'est pourquoi il est essentiel qu'il puisse y accéder simplement et/ou se créer un compte facilement.

2. Une capture des documents en temps réel

Autre élément à prendre en considération, **la qualité de la capture des documents justifiant l'identité.** Pour l'optimiser, **cette capture peut être faite en temps réel par photographie, vidéo, ou par la puce NFC présente dans les nouvelles cartes d'identité.**

Les avantages ? Ils sont nombreux ! On peut citer par exemple le **gain de temps pour des utilisateurs** n'ayant plus besoin de chercher dans les tréfonds de leur ordinateur un visuel du document ni de le télécharger, la **fin des flous et des ombres sur les documents**, une **analyse directe des éléments de sécurité** des documents ou encore la **reconnaissance automatique du type de document transmis.**

3. Une extraction automatique et une vérification fiable et fluide des informations

Une fois les informations extraites de manière automatique, leur véracité et leur authenticité vont être vérifiées.

Chez be ys, nous le faisons deux fois plutôt qu'une ! Une première analyse est assurée par notre IA en quelques secondes à peine. Et si celle-ci se révélait incomplète, nos experts peuvent prendre le relais pour assurer toutes les garanties d'une lutte contre la fraude efficace et d'une reconnaissance identitaire de 100 %.

4. Une vérification en temps réel de l'identité

Nous pouvons d'autant plus le garantir que **nous vérifions l'identité grâce à des outils de reconnaissance faciale.**

Or, vous en conviendrez, dans un contexte de digitalisation et d'omniprésence du distantiel, il peut s'avérer utile de **vérifier en temps réel que la personne derrière son écran est bien celle qu'elle prétend être**. Mais il est **tout aussi essentiel de comparer les données d'identification ainsi obtenues avec une série de listes officielles pertinentes susceptibles d'influer sur le profil de risque du client**.



La bonne nouvelle c'est que nos solutions ont tout du candidat idéal !



Des outils de reconnaissance faciale par selfie et vidéo certifiés eIDAS et des contrôles renforcés et LCB-FT de l'identité



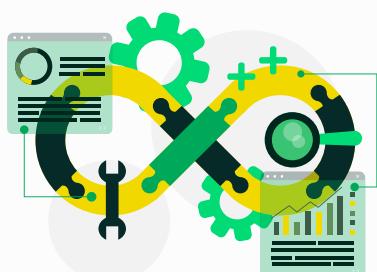
Une analyse hybride combinant intelligence artificielle et expertise humaine



Une solution clés en main intuitive, simple et flexible



Une couverture globale de tous les documents d'identité reconnus par les institutions gouvernementales : carte d'identité, passeport, fiches de paie, permis de conduire, KBIS, justificatif de domicile, casier judiciaire, etc.



La capacité à gérer tout le cycle de la confiance numérique en partant du KYC pour ensuite signer avec notre plateforme puis d'archiver et de stocker les documents pendant la durée légale requise. L'hébergement sur notre cloud souverain, certifié HDS et ISO 27001, offre toutes les garanties de confidentialité et sécurité



beysi
trusted solutions

 www.be-ys-trusted-solutions.com

 contact@be-ys-trusted-solutions.com